

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALFRED NEYMARCK

**La XIIIe session de l'Institut international de statistique :
session de la Haye, 4-8 septembre 1911**

Journal de la société statistique de Paris, tome 52 (1911), p. 495-511

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1911__52__495_0

© Société de statistique de Paris, 1911, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

LA XIII^e SESSION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE

Session de La Haye — 4-8 septembre 1911

MES CHERS CONFRÈRES,

Vous permettrez que mes premières paroles se reportent sur le maître qui n'est plus, M. Émile Levasseur, le bon génie de notre Société de statistique et de la statistique tout entière, comme nous l'appelions. Pendant tout notre séjour à La Haye, il nous semblait que nous allions le voir apparaître au milieu de nous, diriger nos discussions, nous guider de ses conseils. Son souvenir, sa pensée ne nous quittaient pas. Nos collègues étrangers n'ont cessé de nous témoigner la part bien vive qu'ils avaient prise au deuil qui nous a frappé et qui a frappé tout le monde savant.

M. Levasseur, comme l'a dit M. Bodio, le président de l'Institut international de Statistique, était un « grand savant international » qui honorait la France. Il était l'âme de l'Institut international de Statistique qui a perdu le plus généreux et le plus indulgent des maîtres. En ouvrant la session, S. A. R. le Prince des Pays-Bas, duc de Mecklembourg, président d'honneur, avait dit « qu'il s'associait de tout cœur aux regrets que la mort du très éminent et très aimable vice-président, le célèbre M. Levasseur a causés », puis, s'approchant du portrait du maître exposé dans la salle par l'initiative de M. Bodio, il offrit une couronne de lauriers aux couleurs des Pays-Bas. Les paroles de S. A. R. le Prince des Pays-Bas, la simplicité qui n'était pas dénuée de grandeur avec laquelle il déposa la couronne sur le portrait de M. Levasseur, émurent profondément toute l'assemblée et particulièrement tous nos collègues français.

Après Son Altesse Royale, M. le ministre de l'intérieur a salué l'Institut international de Statistique au nom du gouvernement néerlandais ; il a rappelé les services de la statistique, ceux qu'elle est appelée encore à rendre instamment à plusieurs questions sociales, comme la statistique du chômage, qui demandent à être élucidées. Pour étudier et résoudre, en pleine connaissance de cause, ces questions si délicates et si complexes, le législateur a besoin des lumières de la statistique et le gouvernement néerlandais suivra les travaux de cette XIII^e session avec le plus vif intérêt.

Puis, M. le président Bodio, après avoir remercié Son Altesse Royale et M. le ministre de l'intérieur, a fait un éloquent et touchant éloge de M. É. Levasseur dont la parole claire, communicative, aimable, conciliante et ferme à la fois pour

résoudre les difficultés ou les désaccords sur les questions proposées, étudiées, était faite de science, de bonté. C'était un travailleur « stoïcien » dont toute la vie fut consacrée à la science, à l'étude; ce fut aussi un excellent patriote, sans aucun parti-pris, aimant la justice, la vérité, la concorde.

M. Bodio a rappelé ensuite la mémoire de plusieurs membres décédés depuis la dernière session : MM. Ignatius, Leemans, Nicolas Pierson, Jurascheck, Dr Scharling, Émile Cheysson, dont il a tracé en quelques lignes, un fidèle portrait en rappelant que sa vie avait été un apostolat du bien.

*
* *

Après les communications du président du comité d'organisation, M. C.-A. Verrijn-Stuart, l'assemblée générale a constitué son bureau et élu, à l'unanimité, en remplacement de M. de Foville qui ne se représentait pas, M. Alfred Neymarck, membre vérificateur des comptes.

Elle s'est partagée en trois sections : la première, *Démographie et méthode*; la seconde, *Statistique économique*; la troisième, *Statistique sociale*.

M. von Mayr, délégué du gouvernement allemand, a été élu président de la première section et M. Bertillon, vice-président.

M. Yves Guyot, ancien ministre, a été élu président de la seconde section; M. Greven, vice-président.

Dans la troisième section, M. A. Delatour, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, délégué du gouvernement français, a été élu président; M. Mandello, vice-président.

Dans la première section, les secrétaires ont été MM. Huber, Lasonder, M^{lle} Kovanko qui est une des plus fidèles aux sessions de l'Institut international de Statistique et lui a rendu et lui rend les plus grands services grâce à sa connaissance approfondie de plusieurs langues et à son dévouement à toute épreuve. Dans la deuxième section, MM. Glystørff et van Isselt ont été élus secrétaires; dans la troisième section, M^{lle} Kovanko et M. Reitsma.

86 membres titulaires, 1 membre honoraire, 53 invités, ont pris part aux travaux de cette session. 21 pays étaient représentés : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Égypte, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Hongrie, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Roumanie, la Russie, la Suède, la Suisse, l'Uruguay.

*
* *

On sait que les travaux de l'Institut international de Statistique peuvent se diviser en trois parties : d'une part, les rapports généraux sur des questions déterminées, votées par l'Institut international de Statistique, et qui sont confiés à des rapporteurs généraux chargés d'accomplir la mission qui leur est confiée. En second lieu, les communications et travaux émanant des membres de l'Institut international de Statistique; en troisième lieu, les propositions ou rapports sur des questions diverses.

Les assemblées générales étaient réservées pour les rapports et communications d'un ordre général, puis pour l'approbation ou le rejet des résolutions déjà votées par les sections.

*
* *

La première section a discuté les rapports suivants :

Rapport de M. Nicolaï sur la <i>Fécondité des mariages</i> .	Ont pris part à la discussion : MM. Rauchberg, von Borkiewicz, Bertillon, Falkenburg, Lange, Neefe, Milliet, Chervin, von Mayr, Wax- weiler, Fahlbeck.
Rapports de M. Huber sur la <i>Mortalité suivant le mode d'allaitement des enfants placés en France</i> , et de M. Methorst sur la <i>Mortalité et la morbidité des nourrissons à La Haye nés en 1908 en rapport avec la manière de les nourrir et les circonstances sociales</i> .	Discussion : MM. Lange, Zahn, von Borkiewicz, Bertillon, von Mayr, Rubin, Neefe, Milliet, Mischler.
Rapport de M. Meuriot sur la <i>Mesure des agglomérations urbaines</i> .	Discussion : MM. Schot, Lange, Zahn, Neefe, von Mayr, March.
Rapport de M. Kiaer sur les <i>Documents concernant la statistique de la population des pays sans recensement</i> .	Discussion : MM. Baines, von Mayr.
Rapport de M. von Borkiewicz sur le <i>Taux de mortalité et l'excédent de femmes dans une population stationnaire et progressive</i> .	Discussion : MM. Fahlbeck, Zahn, von Mayr, Lange.
Rapport de M. March sur les <i>Moyens de rendre comparables les courbes statistiques</i> .	Discussion : MM. von Mayr, Bowley, Julin, Milliet, Sauveur, von Borkiewicz.
Communication de M. Mandello sur le <i>Vocabulaire de statistique</i> .	Discussion : Néant.

Dans la deuxième section, *Statistique économique*, les rapports suivants ont été présentés :

Rapport de M. Kiaer sur les <i>Documents concernant la statistique internationale de la répartition des revenus privés</i> .	Ont pris part à la discussion : MM. Alfred Neymarck, R.-G. Lévy.
Rapport de M. Zahn sur la <i>Statistique financière internationale</i> .	Discussion : MM. Alfred Neymarck, Mischler.
Rapport de M. Rew sur la <i>Statistique des pêcheries</i> .	Discussion : Néant.
Rapport de M. March sur la <i>Statistique internationale des forces motrices</i> .	Discussion : Néant.
Rapport de M. Waxweiler sur le <i>Mouvement des prix de dix articles de consommation courante à Bruxelles de 1881 à 1910</i> et de M. de Foville sur les <i>index-numbers</i> .	Discussion : MM. Hector Denis, Bowley, Greven au nom de M. Irving, Fisher, March, van der Borgh, Julin, Sauveur, Alfred Neymarck, Bellom.
Rapport de M. Yves Guyot sur la <i>Production agricole, la production de l'or et les prix</i> .	Discussion : M. March.
Mémoire de M. Stringher présenté par M. Bodio sur le <i>Bilan des paiements internationaux entre l'Italie et l'étranger</i> .	Discussion : M. Alfred Neymarck.
Rapport de M. Cadoux sur les <i>Salaires et les conditions du travail des ouvriers des entreprises municipales de la Ville de Paris et d'une Compagnie de chemins de fer</i> .	Discussion : Néant.
Rapports de M. de Wendrich sur la <i>base du contrôle statistique</i> et sur les <i>transports internationaux</i> .	Discussion : Néant.
Rapport de M. Ricci sur la <i>Statistique internationale des états de culture</i> .	Discussion : MM. Rew, Craigie, Bodio, de Lannoy, R.-G. Lévy.
Communication de M. Varlez sur la <i>Statistique internationale du chômage</i> .	Discussion : MM. Verriijn-Stuart, Mischler, Nicolaï, Zahn, Delatour.

La troisième section : *Statistique sociale*, s'est occupée des questions suivantes :

Rapport de M. Schelle sur la <i>Statistique des exploitations industrielles des États et des municipalités.</i>	Ont pris part à la discussion : MM. Giusti, Cadoux, Denis, d'Eichthal, Desrois du Roure, Delamotte, de Lannoy.
Rapport de M. de Roos sur la <i>Criminalité des grandes villes et l'influence du principe d'opportunité sur la géographie de la criminalité.</i>	Discussion : Néant.
Rapport de M. Yvernès sur la <i>Recherche des causes du crime par les causes du crime.</i>	Discussion : M. de Launoy.

Les travaux présentés en assemblée plénière ont été les suivants :

M. A. de Foville : *Napoléon statisticien.*

M. Alfred Neymarck : *IX^e Rapport sur la statistique internationale des valeurs mobilières.*

M. De Vargha : Nouvelle publication de l'Office central de statistique du royaume de Hongrie, en relation avec la statistique internationale.

M. le D^r Bertillon : Progrès de la nomenclature internationale des professions et de celle des décès.

M. de Foville : Rapport de la Commission sur la création d'un Office international de Statistique.

Conformément aux conclusions du rapport, l'assemblée a émis le vœu qu'il soit créé, sous son autorité, un bureau permanent de l'Institut international de Statistique. Le bureau permanent serait chargé, entre autres fonctions, de publier l'Annuaire de statistique internationale prévu par les statuts et autres publications périodiques ; de conserver la Bibliothèque et les Archives de l'Institut international ; de préparer, sous la direction du président de l'Institut, le programme des sessions. Sont réservées pour une étude ultérieure les questions relatives soit à l'organisation du bureau permanent soit aux voies et moyens provisoires ou autres.

*
* *

A l'assemblée générale de clôture, les comptes provisoires de l'Institut international de Statistique présentés par M. Alfred Neymarck, ont été approuvés. Il a été procédé ensuite aux élections des membres du bureau : M. Bodio a été réélu président ; M. de Foville a été élu vice-président en remplacement de M. É. Levasseur ; M. von Mayr a été élu vice-président en remplacement de M. Lexis qui ne se représentait pas ; M. Troïnitsky a été réélu vice-président. Le secrétaire général M. Verrijn-Stuart ne se représentant pas, M. Methorst a été élu.

Dans cette session, l'Institut international de Statistique avait à élire plusieurs membres.

Ont été élus (nombre de votants, 66 ; majorité absolue, 34 voix) :

BRABROOK (William)	61 voix.	<i>Angleterre.</i>
BARRIOL (Alfred)	60 —	<i>France.</i>
MORGENSTIERNE	60 —	<i>Norvège.</i>
BREDO (Henrik)	60 —	<i>Norvège.</i>
PATRICK	59 —	<i>États-Unis.</i>
FEIG (Johannes)	55 —	<i>Allemagne.</i>
STRAUSS (Johann)	45 —	<i>Autriche.</i>
DIAVID BEY.	44 —	<i>Turquie.</i>

M. Barriol, qui a été élu, est notre dévoué secrétaire de la Société de Statistique de Paris.

*
* *

Je viens de vous donner, mes chers confrères, un exposé succinct des travaux présentés à la session de La Haye. Pour le compléter, j'ai préparé une analyse des rapports, communications, livres qui ont été discutés ou envoyés. Vous trouverez ce travail à la suite de l'exposé que je viens de faire. Mais il est une statistique qu'il m'est impossible de faire ici, c'est celle de toutes les amabilités, prévenances, dont tous les membres de l'Institut international de Statistique ont été l'objet de la part du gouvernement des Pays-Bas, des municipalités de Rotterdam, d'Amsterdam et de La Haye, des membres de la Commission d'organisation de la session, et en particulier de M. Verrijn-Stuart et de M. Methorst, du comité des dames, présidé par M^{me} Harte van Tecklenbourg, de M. Zimmermann, bourgmestre de Rotterdam, de M. de Jonken Roëll, bourgmestre d'Amsterdam et de M^{me} Roëll, de M. le bourgmestre de La Haye.

Nous n'oublierons pas la réception faite au Palais par S. A. R. le Prince des Pays-Bas, ni les fêtes, excursions, banquets qui avaient été organisés en l'honneur de l'Institut International de Statistique. La session de La Haye laissera à tous les meilleurs souvenirs.

La XIV^e session de l'Institut international de Statistique, sur l'invitation qui a été faite par le gouvernement autrichien, aura lieu, en 1913, à Vienne.

ANALYSE DES RAPPORTS, COMMUNICATIONS ET TRAVAUX DIVERS

M. Edmond NICOLAÏ a fait un exposé de la méthode appliquée à la **Statistique concernant la fécondité des mariages** dans les divers pays. Il recherche quelle suite a été donnée, sur ce point, aux vœux émis par l'Institut international de Statistique. Il existe de l'enquête à laquelle s'est livré M. Nicolaï que, dans plusieurs pays, on a devancé les désirs de l'Institut et qu'on y a déjà recueilli et publié des données sur la fécondité des mariages et le nombre des enfants par famille. Ailleurs, on a pris en considération les vœux de l'Institut et on s'est préoccupé de réunir, dans une mesure plus ou moins complète, des renseignements sur cette question. Il est permis d'espérer que les pays où ces exemples ne seront pas suivis formeront une infime minorité.

M. Michel HUBER a fait un rapport sur la **Mortalité suivant le mode d'allaitement** des enfants placés en nourrice. Pour l'ensemble des enfants placés en nourrice, la mortalité des enfants allaités au sein est quatre fois moins forte que celle des autres enfants de 10 à 14 jours; elle est presque deux fois moins forte pendant la deuxième quinzaine et pendant les deux mois suivants. La différence s'atténue ensuite et devient insignifiante pendant le second semestre. Les enfants originaires de Paris et du département de la Seine ont une mortalité un peu plus élevée que celle de l'ensemble des enfants placés en nourrice.

M. H. W. METHORST a remis une note sur la **Mortalité des nourrissons à La**

Haye où une commission spéciale a été constituée pour examiner les causes de la mortalité et de la morbidité des nourrissons, en rapport avec la manière de les élever et avec les circonstances sociales.

M. Paul MEURIOT a envoyé un rapport au nom de la Commission nommée en 1909 pour étudier la question de la **Mesure des agglomérations urbaines**. Jusqu'à une époque presque contemporaine, la ville était nettement distincte de la campagne ; aujourd'hui, les enceintes fortifiées des villes ont disparu ou elles ne sont plus qu'une barrière fictive entre la ville et la banlieue ; on ne peut séparer la banlieue de la ville, puisque c'est un même ensemble ; autrement on peut tomber dans de grossières erreurs. Comment déterminer l'expression de banlieue ? Où la banlieue commence-t-elle et surtout où s'arrête-elle ? C'est la difficulté du problème soumis à l'étude de la Commission.

M. A. N. KIAËR s'est occupé des moyens d'établir une **Statistique de la population dans les pays sans recensement** ; il a, dans ce but, élaboré un plan que suivront avec avantage les gouvernements ou autorités de ces pays ; ainsi que les voyageurs, explorateurs, missionnaires ou toutes autres personnes qui séjournent dans des régions où il n'existe pas de recensements réguliers. Au surplus, M. Kiaër propose que le bureau de l'Institut soit invité à entrer en relation à ce sujet avec le Comité d'organisation du Congrès international de géographie qui va se réunir à Rome cette année.

M. L. VON BORTKIEWICZ a consacré une savante étude à la question des **Chiffres de mortalité et de la répartition des sexes dans la population stationnaire ou progressante**.

Le rapport de M. von Borkiewicz abonde en formules mathématiques qui seront d'un grand intérêt pour les personnes spécialisées dans les questions de mortalité et de survivance.

A propos de l'excédent de population féminine, M. von Borkiewicz, en s'appuyant sur les statistiques les plus récentes, soutient cette opinion que vers l'âge du mariage, il s'établit un équilibre suffisant entre la population de chaque sexe. Il démontre ainsi l'inexactitude de la thèse de Karl Bücher qui a affirmé que, dans les pays de haute civilisation, il existe un excédent considérable de personnes du sexe féminin et que cet excédent se manifeste surtout à l'âge du mariage. C'est, en réalité, vers la vieillesse que se produit l'excédent de population féminine, ainsi que le montre la table suivante, établie d'après les résultats du recensement de 1900 pour l'Allemagne :

Nombre des personnes du sexe féminin par rapport à 1.000 du sexe masculin :

Ages		
0 à 10.	995	} Moyenne : 1.032.
10 à 20.	995	
20 à 30.	1.008	
30 à 40.	1.017	
40 à 50.	1.055	
50 à 60.	1.130	
60 à 70.	1.189	
70 à 80.	1.259	
Au-dessus de 80	1.351	

Le rapport de M. von Borkiewicz contient, comme annexes, plusieurs tables de mortalité, de survivance et de comparaison des populations masculine et féminine, établies avec beaucoup de soin et qui seront très utiles à consulter.

MM. le Dr THOMANN, chef du bureau de statistique de la ville de Zurich, et le Dr W. FELD ont envoyé à l'Institut un travail sur la **Statistique des familles de la ville de Zurich** et sur la **Méthode de statistique de la fécondité des mariages**.

Les auteurs rappellent qu'à diverses reprises l'Institut a montré l'intérêt qu'il portait à la statistique des familles et que, par suite des résolutions adoptées à la session de Paris, la question d'une entente pour l'unification de cette statistique est entrée dans une nouvelle phase. Le mémoire de MM. Thomann et Feld trouve donc tout naturellement place dans les travaux de l'Institut.

Les matériaux qui servent à établir la statistique des familles à Zurich sont fournis de la manière suivante : à l'occasion de chaque décès d'une personne mariée ou veuve, on fait remplir une feuille de statistique où sont indiqués les enfants, vivants ou décédés, du défunt, la durée du mariage, l'âge des époux lors du mariage, etc... De plus, d'après la loi du canton, tout chef de famille qui veut s'établir sur le territoire doit fournir des renseignements détaillés sur son état civil.

La confection de ces feuilles de statistique de famille remonte à 1905 et le premier travail de statistique exécuté à l'aide de ces documents embrasse la période de 1905 à 1909.

Voici les résultats obtenus pour 4.986 mariages :

	Soit pour 100
1.167 mariages sans enfants	23,8
706 — avec 1 enfant	14,1
727 — — 2 enfants	14,6
688 — — 3 —	13,8
523 — — 4 —	10,5
346 — — 5 —	6,9
288 — — 6 —	5,8
192 — — 7 —	3,9
116 — — 8 —	2,3
87 — — 9 —	1,7
53 — — 10 —	
96 — — 11 —	
21 — — 12 —	
9 — — 13 —	2,6
4 — — 14 —	
2 — — 15 —	
1 — — 16 —	
1 — — 21 —	
4.986	100,0

Les questions principales que doit résoudre la statistique des familles sont, d'après les auteurs du mémoire ;

a) Dans les diverses catégories de mariages, quel est le nombre des enfants mis au monde (*fécondité*).

b) Dans quelle mesure ce nombre est-il réduit par la *mortalité infantile*.

c) Comment se comporte le groupe d'enfants qui, par suite du décès prématuré des parents, ont été complètement ou en partie privés avant leur majorité de la protection de leur père ou de leur mère (question des *orphelins*).

Dans l'appréciation de la fécondité des mariages, les auteurs ont introduit un nouvel élément ; ils distinguent les mariages, non plus d'après leur durée totale, mais d'après la durée probable de la faculté de procréation de la femme, c'est-à-dire la période de la vie conjugale pendant laquelle l'épouse n'avait pas encore atteint 50 ans. En même temps, les mariages sont répartis d'après l'âge où la femme s'est mariée :

Ainsi, si la femme s'est mariée à moins de 25 ans, le nombre moyen des enfants nés du mariage est de 3,85 ; si la femme s'est mariée entre 25 et 29 ans, le nombre moyen des enfants est de 3,02 ; entre 30 et 34 ans, le nombre moyen des enfants est de 1,94 ; à plus de 35 ans, le nombre moyen des enfants est de 0,52.

Pour l'appréciation de la mortalité infantile, les auteurs tiennent compte de l'âge des enfants à leur décès et se demandent combien d'enfants des groupes de familles de 1, 2, 3 enfants ou plus, moururent à l'âge de moins d'un an ; puis, ils indiquent la survivance des enfants plus âgés, en spécifiant combien d'enfants de chaque groupe de familles ont dépassé un certain âge.

Les données statistiques fournies par les recensements de la ville de Zurich se prêtent d'ailleurs à ces travaux méthodiques en raison des indications détaillées qui sont demandées à la population et fournies par elle avec beaucoup de bonne volonté.

M. le Dr W. FELD a présenté une critique du **Projet de statistique internationale relative à la fécondité des mariages et au nombre des enfants par famille**, projet soumis à la session de Paris de l'Institut international de Statistique, en 1909.

La décroissance des naissances dans beaucoup de pays a attiré l'attention générale sur la question de la fécondité des mariages ; mais la statistique ne fournit que peu de matériaux à ce sujet. C'est un des mérites des Congrès internationaux de statistique d'avoir, depuis nombre d'années, signalé cette lacune et proposé des moyens d'y remédier (Bruxelles, 1853 ; La Haye, 1869 ; Saint-Petersbourg, 1872) ; mais c'est surtout à l'Institut international de Statistique que sont dus les progrès réalisés.

M. Feld rappelle les travaux de M. von Boekh et de M. Körösi ainsi que le projet de formulaire de M. Nicolai : ce projet, renvoyé à une commission, fut, à la session de Londres de 1905, l'objet des critiques de M. Körösi et, à celle de Copenhague, en 1907, de celles de M. Kiaër. M. Nicolai reprit ensuite la question pour soumettre à la session de Paris un projet qui fut adopté par l'Institut sans modifications essentielles ; la question fut cependant laissée à l'étude de la commission.

Voici quelques-unes des observations que formule M. Feld sur le projet de M. Nicolai :

1° Les projets de tableaux du dénombrement général et du dénombrement spécial des familles doivent être bien distincts ;

2° Dans l'espace précédant les rubriques, au lieu d'*année de mariage*, il faut lire *durée de mariage*, ainsi que cela figure au tableau de recensement de la population de Berlin en 1885 ;

3° Peut-être serait-il bon de remplacer en général dans les autres tableaux la *durée du mariage* par la durée de la *faculté de procréation*, celle-ci ne comprenant que la durée du mariage pendant laquelle l'épouse a moins de 50 ans ;

4° M. Feld propose un schéma destiné à remplacer le tableau 7 du projet de M. Nicolai. Ce schéma aurait déjà fait ses preuves dans le travail de MM. Rubin et Westergaard sur la statistique des mariages. La répartition des mariages d'après ce schéma permet notamment d'étudier les différents degrés de mortalité des enfants dans les mariages où ceux-ci sont plus ou moins nombreux ;

5° M. Feld estime que, dans les travaux spéciaux de M. Nicolai, les années de mariage à l'époque de la naissance des enfants occupent une trop large place ; de ce fait, le nombre des tableaux spéciaux se trouve beaucoup trop grand pour pouvoir servir de base à une statistique internationale uniforme ;

6° Il est nécessaire, pour obtenir des résultats internationaux vraiment comparables, d'arriver à une entente internationale sur la manière dont les classes d'âge, de durée du mariage, etc., doivent être représentées. M. Feld estime qu'il convient d'insister sur ce point plus que ne l'a fait M. Nicolai.

M. Feld présente encore diverses observations qui contribueront certainement dans une large mesure à mettre au point cette question si importante pour toutes les nations de la statistique de la fécondité et du nombre des enfants vivants par famille.

Le Bureau central de statistique des Pays-Bas envoie une note et un graphique sur la **Mortalité par le cancer** dans les Pays-Bas pendant la période de 1901 à 1909.

M. A. N. KIAËR a présenté le rapport qu'il a établi au nom de la commission de la **Répartition des revenus**. Cette commission, composée de MM. Baines, Bodio, van der Borgh, Fernand Faure, de Foville, Kiaër, Neymarck, Payelle, Raffalovich, Wurzbürger et Yanagisawa, s'est constituée à Paris, le 7 juillet 1909. Il fut décidé que les recherches tendraient à la réunion des documents relatifs à la répartition des revenus dans les différents États. M. de Foville a été élu président et M. Kiaër, rapporteur. Par une circulaire du 22 décembre 1909, M. Kiaër s'adressa à plusieurs de ses collègues de l'Institut de Statistique et aussi à des chefs de bureaux de statistique de divers pays, en leur demandant de compléter la liste provisoire qu'il avait dressée. M. Kiaër, grâce aux réponses qu'il a reçues, a été mis à même de présenter un recueil de documents qui émanent de 37 pays différents.

M. le D^r Friedrich ZAHN a présenté un rapport au nom de la « Commission chargée de l'étude des voies et moyens pour établir la **Statistique internationale comparée des finances**, en commençant par les budgets des dépenses publiques ». M. Zahn a préparé un projet de questionnaire et l'a adressé aux divers membres de la Commission en leur demandant de lui transmettre leurs observations. Le petit nombre de réponses qu'il a reçues ne lui permet pas encore de fournir une étude complète sur la question.

M. R. H. REW, rapporteur de la Commission nommée en 1907 pour l'étude de la question des **Statistiques internationales de pêcheries**, rend compte de l'enquête à laquelle il a procédé dans les principaux pays maritimes du monde sur l'organisation des statistiques de pêche. Son travail se termine par des tableaux relatifs au

produit annuel des pêcheries, au nombre des pêcheurs et des navires employés à la pêche pour les années 1905 à 1910.

Au cours de la session de Paris, en 1909, l'Institut international de Statistique avait décidé la création d'un Comité des **Méthodes techniques de comparaison statistique**. Dans le rapport préparatoire à cette décision, on signalait, parmi les questions de méthode qui ont déjà retenu l'attention de l'Institut, celle des *index-numbers*, celle de la méthode représentative et celle de la comparabilité des représentations graphiques. Le Comité a commencé par l'examen des dispositions propres à assurer cette comparabilité et M. Lucien March, en sa qualité de rapporteur, propose à cet égard quelques recommandations. Les représentations graphiques, dit-il, répondent à un double but, un but d'illustration et un but de comparaison; l'expression graphique d'un fait provoque instinctivement des rapprochements d'expressions similaires; de là la nécessité d'empêcher les fausses interprétations, les contresens. M. March donne à ce sujet de savantes et utiles indications.

M. Lucien MARCH s'est occupé aussi de la **Statistique internationale des forces motrices**, encore bien imparfaite. Le meilleur procédé, d'après M. March, pour dresser une statistique des forces motrices, est l'exécution d'un recensement industriel dans lequel une carte spéciale est établie pour tout établissement, pour toute exploitation. Il convient que la statistique fasse au moins connaître, pour chaque industrie : A) le nombre des personnes occupées dans cette industrie; B) le nombre des personnes occupées dans les exploitations qui disposent d'un moteur mécanique; C) la puissance disponible des moteurs de chaque espèce, eau, vapeur, etc., en distinguant les moteurs primaires, qui transforment une source quelconque d'énergie et les moteurs secondaires, qui ont pour fonction de transporter d'un point à un autre une certaine quantité d'énergie mécanique.

M. E. WAXWEILER a présenté une note sur le **Mouvement des prix de dix articles** de consommation courante à Bruxelles de 1881 à 1910. Les dix articles étudiés sont les suivants : viande, œufs, froment, pommes de terre, beurre, lait, toile, coton, charbon, bois. Les renseignements sont empruntés aux comptes d'une grande administration de bienfaisance de Bruxelles. La plupart des prix manifestent une tendance à la hausse depuis cinq ans environ; toutefois, le niveau atteint aujourd'hui ne semble pas exceptionnel à M. Waxweiler, attendu qu'il ne dépasse pas celui qui était constaté au commencement de la période de comparaison, de 1881 à 1884.

M. Yves GUYOT a étudié la **Production de l'or, la production agricole et les prix**. Il y a augmentation dans la production de l'or; il y a eu l'année dernière et il y a cette année augmentation dans le prix d'un certain nombre de choses nécessaires. La corrélation entre ces deux phénomènes existe-t-elle? M. Yves Guyot ne le croit pas. Il ressort de ses constatations que : 1° malgré son augmentation, la production de l'or reste une très petite industrie; 2° quoique le rôle de l'or soit de plus en plus un rôle d'appoint dans les échanges, il est toujours indispensable; 3° loin que l'augmentation de la production d'or ait provoqué la surabondance, la demande a constamment dépassé l'offre; 4° par conséquent, la production d'or n'a pu avoir aucune influence sur l'élévation du prix des marchandises.

M. Béla FÖLDES a présenté un rapport sur la **Statistique des prix des grains** ; dans ce rapport, il reproduit le texte de notes qui lui ont été envoyées sur cette question par MM. Rieul Paisant, Tisserand et Baines. M. Béla Földes y ajoute une note sur la statistique des prix des grains à Budapest.

M. Maurice SAUVEUR a noté la **Variation des prix en Belgique** de 1881 à 1909. Les tableaux sont établis pour les principaux produits de consommation dont les prix sont constatés officiellement, année par année. Ces prix figurent dans l'Annuaire statistique de la Belgique ; ils sont fournis par le ministère de l'agriculture, qui en dresse le relevé d'après les états mensuels des prix pratiqués sur les différents marchés ; la moyenne est établie pour chaque province, puis pour le royaume. M. Sauveur représente par 100 les prix de 1881 et chiffre le niveau des prix des années suivantes par rapport à ce nombre.

M. BODIO a commenté un rapport de M. STRINGHER sur la **Balance des paiements internationaux de l'Italie**.

Dans les dernières années, la différence entre l'entrée et la sortie des marchandises faisant l'objet du commerce de l'Italie avec les autres pays a augmenté de manière notable. L'excédent des importations pour les cinq dernières années atteint une moyenne annuelle d'environ un milliard, ainsi que cela résulte du tableau suivant (en milliers de lire) :

Années	Importations	Exportations	Excédent des importations
1906.	2.514.352	1.905.950	608.402
1907.	2.880.669	1.948.868	931.801
1908.	2.913.274	1.729.263	1.184.011
1909.	3.111.719	1.866.889	1.244.820
1910.	3.245.976	2.079.977	1.165.998

Étudiant l'influence des paiements extérieurs sur la balance du commerce, M. Stringer repousse d'une façon absolue cette hypothèse que dans les dernières années l'étranger aurait absorbé de nouvelles sommes en titres de consolidés ou en obligations amortissables de l'État italien. Au contraire, même dans ces années, moins favorables pour les finances italiennes, l'épargne nationale a absorbé une certaine quantité de valeurs de fonds d'État qui étaient placées à l'étranger. Les capitalistes étrangers après la conversion du 5 % brut (correspondant à du 4 % net) en rente $3\frac{3}{4}$ % net pour cinq ans et $3\frac{1}{2}$ % pour les années suivantes, trouvèrent certainement avantage à échanger leurs titres italiens contre des valeurs d'autres pays, de revenu plus élevé, contribuant ainsi à un rapatriement lent mais continu de la principale valeur d'État italienne. Parmi les éléments du passif de la balance des paiements internationaux, figure en première ligne la somme que l'État italien doit payer à l'étranger pour les titres de la Dette publique et les autres engagements du Trésor comprenant notamment l'annuité de 29 millions pour le rachat des chemins de fer de la haute Italie. Le service de ces paiements oblige le Trésor à une provision qui était descendue à environ 56 millions dans les années de change favorable et qui maintenant, par suite de la spéculation consistant à envoyer des titres à l'extérieur pour bénéficier du change, excède 60 millions.

Les valeurs autres que les valeurs de fonds d'État italien placées à l'étranger sont évaluées de la manière suivante, en 1909 :

France.	de 350 à 400 millions de capital		
Allemagne	200	—	—
Suisse.	150	—	—
Autres pays'	150	—	—

soit en tout de 850 à 900 millions de capital produisant un revenu de 40 à 50 millions par an.

D'autre part, les capitaux étrangers employés à des entreprises commerciales, industrielles ou financières en Italie sont évalués à 1.400 millions (dont 300 millions de capitaux français), produisant un revenu qui peut être estimé à 65 millions.

Par contre, M. Stringher croit pouvoir évaluer à 24 millions le revenu annuel produit par les titres étrangers appartenant à des capitalistes italiens ou à des étrangers résidant en Italie, sans compter environ 7 millions 1/4 que rapportent aux établissements de crédit italiens leurs placements à l'étranger.

M. CADOUX a examiné les **Salaires des ouvriers et employés des entreprises municipales** de Paris et ceux des ouvriers d'une **grande compagnie de chemins de fer**. Son but est de montrer le grand intérêt qu'il y a, dans les enquêtes générales et dans les statistiques d'ensemble, à distinguer, chaque fois qu'on voudra chiffrer les salaires et résumer les conditions du travail, les ouvriers occupés par des patrons indépendants, de ceux travaillant pour des entreprises ou des exploitations sous la dépendance de l'État ou d'autres collectivités publiques. Il est convaincu qu'il serait mauvais et fort dangereux d'arriver, dans un même milieu, à différencier trop sensiblement la rémunération et les conditions du travail, suivant que l'employeur serait un patron, simple industriel ou commerçant, ou bien serait l'État, la commune ou une compagnie concessionnaire à laquelle auraient été imposées des clauses excessives pour favoriser le personnel.

M. A. DE WENDRICH s'est occupé de la statistique des **Transports internationaux**. Il conclut que l'Institut international de Statistique devrait coopérer à l'étude des questions relatives à la documentation administrative, surtout à celle qui se rapporte à l'utilisation des moyens de transport, au contrôle statistique et à la statistique des transports internationaux, et recueillir au fur et à mesure, auprès des gouvernements et administrations, les renseignements nécessaires pour obtenir l'unification de la législation et l'uniformité des relevés statistiques.

M. Louis VARLEZ a fait un rapport sur la question de la **Statistique internationale du chômage** et il conclut par la proposition suivante : que l'Institut international de Statistique nomme une commission chargée de préparer pour sa session de 1913 un projet de programme de statistique du chômage international ; cette commission aurait à s'entendre avec la commission nommée dans le même but par l'Association internationale pour la lutte contre le chômage ; elle se composerait de membres à désigner par l'Institut.

M. U. RICCI a examiné la question de savoir s'il est possible de ramener à une

forme homogène toutes les données de statistique que les divers gouvernements publient périodiquement sur l'état des cultures et, une fois cette réduction faite, de récapituler en une donnée unique les diverses données sur l'état de telle ou telle culture à un moment déterminé. Deux principaux systèmes sont appliqués dans les divers pays : le système d'évaluation, tel que celui des États-Unis, où l'on exprime par 100 un état de culture promettant un rendement normal et par des pourcentages les états qui promettent plus ou moins ; le système de classification, tel que celui de l'Allemagne, d'après lequel 1 est excellent ; 2, bon ; 3, moyen, etc. M. Ricci se prononce pour le système d'évaluation.

M. G. SCHELLE a présenté un rapport au nom de la commission instituée en vue de l'établissement d'une **Statistique des exploitations industrielles des États et des municipalités**. Cette statistique doit comprendre pour chaque pays la nomenclature des exploitations industrielles et des renseignements exacts sur les dépenses d'établissement, sur les recettes et les dépenses d'exploitation, sur les charges des capitaux en intérêt et amortissement. Les données recueillies jusqu'ici sont relatives aux pays suivants : Danemark, Suisse, Pays-Bas, Italie, France, Îles Britanniques, Belgique, Suède, Autriche, États-Unis. Pour les entreprises d'État, constate le rapporteur, les documents budgétaires sont à peu près les seuls où l'on trouve des renseignements et ils ne permettent pas, en général, de se rendre facilement compte du mérite industriel des entreprises, même pour les plus importantes ; quant aux municipalités, les renseignements font généralement défaut.

M. J.-R.-B. DE ROOS a fait une communication sur la **Criminalité des grandes villes et l'influence du principe d'opportunité** sur la statistique criminelle. On sait qu'il y a deux systèmes différents en matière de procédure pénale : le principe de *légalité* (le ministère public est tenu de poursuivre toutes les infractions dénoncées) et le principe d'*opportunité* (le ministère public est libre d'arrêter la poursuite). M. de Roos fait remarquer que ce facteur trouble la comparaison des statistiques criminelles des pays où est appliqué le principe d'opportunité avec celles des autres pays ; de plus, comme la diminution des poursuites ne s'opère pas dans les divers ressorts à un égal degré, la statistique criminelle intérieure peut être également faussée.

M. Maurice YVERNÈS a envoyé un mémoire sur la **Recherche des causes du crime par les procédés statistiques**. C'est, dit-il, en étudiant le délit, non plus comme une abstraction juridique, mais comme une action humaine, comme un phénomène se rattachant à la personne du délinquant et à son milieu social, que la statistique fera œuvre utile et pratique ; ses cadres doivent donc viser, avant tout, à mettre en évidence les termes de ce rapport. Si, dans leurs résultats comparés, les chiffres démontrent que certaines quantités de faits caractéristiques sont en relation constante avec les quantités applicables aux diverses catégories d'infractions, on pourra tirer de ces observations, répétées chaque année, des présomptions de vérité en ce qui concerne la connaissance des lois qui régissent certains actes délictueux et arriver ainsi plus facilement à discerner les causes politiques, économiques et sociales du crime. C'est, ajoute M. Yvernès, tout ce qu'on peut demander, pour le moment, à la statistique criminelle.

MM. Emil BLÉNCK, Moritz NEEFE et Friedrich ZAHN ont remis une étude sur la **Statistique officielle dans les principaux pays**. Ils examinent successivement, avec beaucoup de détails, l'organisation de la statistique officielle dans l'Empire d'Allemagne, en Prusse et dans les autres États de la Confédération germanique, ainsi que dans la plupart des pays civilisés ; puis ils consacrent un chapitre à la statistique internationale et s'occupent enfin de l'organisation de la statistique dans les principales grandes villes d'Allemagne et du monde.

M. A. DE WENDRICH a également remis une note sur la coopération de l'Institut international de Statistique aux **Travaux des associations internationales**. Il conclut par le vœu que des membres de l'Institut soient désignés pour prendre part aux travaux : 1° de la *Commission permanente* des Congrès internationaux des Sciences administratives et de son Comité spécial des moyens de transport ; 2° de l'*Association internationale des Chemins de fer* ; 3° de l'*Association internationale de la Navigation intérieure* ; 4° de l'*Association internationale du Froid*.

M. M. NEEFE, de Breslau, a présenté quelques observations sur la question de la publication d'un **Annuaire international de statistique**. M. Neefe estime que l'Institut international de Statistique doit organiser cette publication, choisir le siège de la rédaction et le directeur, fixer la teneur de l'Annuaire, en établir le budget sur la proposition du directeur. Le président de l'Institut serait autorisé à conclure des accords avec un éditeur pour l'impression et la vente de l'Annuaire, pour l'impression des questionnaires, etc., avec une banque pour l'ouverture d'un compte courant. L'Institut recevrait à chaque session un rapport du directeur de l'Annuaire et l'approuverait après vérification des livres et des pièces justificatives par le bureau de l'Institut. Les collaborateurs seraient en premier lieu les membres de l'Institut et d'autres statisticiens de profession.

M. VAN DER BORGH, de Berlin, a remis son rapport sur les délibérations écrites de la commission nommée pour l'examen de la question de la **Création d'un Office international de statistique**.

À la session de l'Institut international de Statistique de 1909, M. van der Borgh avait présenté un rapport sur cette question et proposé la nomination d'une commission pour l'examen de ce projet. La proposition de M. van der Borgh fut adoptée et une commission de vingt et un membres fut nommée ; elle choisit comme président M. de Foville, comme vice-président M. von Juraschek, aujourd'hui malheureusement décédé, et comme rapporteurs M. van der Borgh et M. Mandello.

À la suite des vues échangées entre les divers membres de la commission, le président, M. de Foville, a résumé de la manière suivante les diverses solutions qui ont été proposées par les uns ou par les autres :

1° Office indépendant de l'Institut international et subventionné par les gouvernements. C'est la solution que préconise l'honorable rapporteur, M. van der Borgh ;

2° Office dépendant de l'Institut et subventionné par les gouvernements. C'est l'Office tel que le conçoit M. L. March, directeur de la Statistique générale de la France ;

3° Office international (ou seulement Annuaire international), émanant de l'Institut et non subventionné par les gouvernements ;

4° Office ou Annuaire à la charge d'une association privée ;

5° M. de Foville pense que le plus simple et le plus sûr serait de maintenir et de développer, pour la statistique internationale, le système de division du travail et de spécialisation des tâches. La statistique internationale de l'agriculture est, dès à présent, centralisée à Rome; l'Institut international a lui-même confié à certains bureaux ou à certaines personnes, recommandées à cet effet par leur compétence spéciale, le soin de mettre périodiquement à jour diverses statistiques internationales, par exemple :

La statistique internationale du mouvement de la population (France, M. March);

La statistique de la navigation (Norvège, M. Kiaër);

La statistique des émigrants (Italie);

La statistique du travail (Angleterre);

Rapport du Comité de l'éducation (États-Unis);

Statistique des monnaies (la Monnaie de Paris);

La statistique des valeurs mobilières (M. Alfred Neymarck).

Ce mode de collaboration, ajoute M. de Foville, a déjà fait ses preuves. Il suffirait peut-être d'en généraliser le principe et d'en étendre l'application. La question d'argent, alors, ne se poserait même pas et il serait tenu compte avant tout des bonnes volontés individuelles ou des compétences locales.

Après avoir passé en revue les avis exprimés par quinze membres de la commission, M. van der Borghst doit conclure qu'un accord ne s'est pas encore opéré entre eux. Cependant, si on groupe les partisans de la 1^{re} et de la 2^e solution qui s'accordent à préconiser la création d'un Office international de Statistique, et qui se séparent seulement sur le point de savoir si l'Office serait dépendant ou non de l'Institut international de Statistique, on trouve qu'ils sont au nombre de sept, soit près de la moitié des membres de la commission qui ont fait connaître leur opinion. Aussi, le rapporteur croit-il pouvoir exprimer l'avis que, dans une discussion verbale, la majorité des membres de la commission accepterait en principe la création d'un Office international de Statistique, en laissant de côté la question de la dépendance ou de l'indépendance vis-à-vis de l'Institut, question dont la solution serait réservée aux gouvernements intéressés.

M. van der Borghst signale encore dans son rapport deux faits importants, concernant la création éventuelle de l'Office international de Statistique :

1° A la conférence internationale de statistique commerciale de Bruxelles, 1910, les délégués de la Norvège, du Danemark et de l'Allemagne ont proposé de déclarer utile la création d'un *Bureau international de Statistique commerciale* et d'exprimer le vœu que le gouvernement belge invite les autres gouvernements à conclure une entente sur ce point. Le président de la Conférence accueillit la proposition en ce sens que les diverses délégations devaient en instruire leurs gouvernements respectifs et qu'une fois que ceux-ci auraient fait connaître leur avis, le gouvernement belge prendrait volontiers l'initiative de provoquer un accord. La création d'un Bureau international de Statistique commerciale ferait certainement faire un grand pas à la fondation de l'Office international de Statistique.

D'autre part, d'après la communication faite à M. van der Borghst par le directeur du Comité préliminaire mondial de la Fondation pour l'internationalisme, il serait question que, parmi les institutions à créer sous les auspices de la Fondation, figurât aussi un Office international de Statistique. Le regretté M. Levasseur était, paraît-il, favorable à ce projet.

Nous publions la communication de M. DE FOVILLE sur **Napoléon statisticien**, communication qui a charmé tous les auditeurs comme elle charmera tous ceux qui la liront.

M. Alfred NEYMARCK a présenté son IX^e Rapport sur la **Statistique internationale des valeurs mobilières**.

Voici un résumé des chiffres qu'elle contient :

1^o Fin 1910, il existait dans le monde, cotés et négociables sur les divers marchés financiers, 815 milliards de titres mobiliers.

Sur ces 815 milliards de titres négociables, 570 milliards à 600 milliards appartiennent en propre aux nationaux des divers pays.

2^o Rapprochés des chiffres établis pour fin 1908, nous pouvons proposer, fin 1910, les évaluations suivantes sur le montant des valeurs mobilières appartenant en propre aux nationaux des grands pays.

	Fin 1908	Fin 1910
	milliards	milliards
Grande-Bretagne.	130 à 135	140 à 142
Etats-Unis	115 à 120	130 à 132
France	103 à 105	106 à 110
Allemagne	80 à 85	90 à 95
Russie	25 à 27	29 à 31
Autriche-Hongrie	21 à 22	23 à 24
Italie	10 à 12	13 à 14
Japon	6 à 7	9 à 12
Autres pays	33 à 38	35 à 40
Totaux.	523 à 551	575 à 600

3^o Il existe dans le monde 983.868 kilomètres de chemins de fer, ayant coûté près de 270 milliards.

4^o Le commerce international des divers pays se chiffre par 130 à 140 milliards.

5^o Les dettes publiques européennes, contractées pour les besoins de la paix ou de la guerre, dépassent 150 milliards nécessitant une annuité de 6 milliards au minimum.

6^o Les dépenses militaires annuelles dépassent aujourd'hui le montant des annuités nécessaires au service des dettes publiques.

On peut donc dire, avec chiffres à l'appui, que dans tous les pays du monde :

1^o Jamais le montant des valeurs mobilières n'a été aussi élevé ;

2^o Jamais le montant du commerce international n'a été aussi élevé ;

3^o Jamais il n'a été construit et mis en exploitation un aussi grand nombre de kilomètres de chemins de fer ;

4^o Jamais les relations commerciales, financières, industrielles, de peuple à peuple, d'individu à individu, n'ont été aussi grandes et actives ;

5^o Jamais, non plus, les dettes publiques, les budgets, les dépenses pour ou en vue de la guerre, les charges fiscales, les impôts, n'ont été dans tous les pays, aussi élevés ;

6^o Jamais le contribuable n'a été aussi et plus lourdement atteint par le fisc.

En présence de ces constatations qui résultent des chiffres mêmes que la statistique fournit, une réflexion s'impose à votre rapporteur général, dans cette belle

ville hospitalière de La Haye, symbole et image de la paix internationale, et vous lui permettez de l'exprimer hautement.

Comment est-il possible de supposer que la paix du monde puisse être mise en péril, que le monde entier puisse encore se déchirer et s'entre-tuer ? Comment ne pas espérer que la raison et le bon sens doivent toujours intervenir pour résoudre les difficultés internationales qui, de temps à autre, s'élèvent, et pour rappeler au respect de ceux qui les oublient les droits et les intérêts des pays mis en cause ?

Comment, en présence de chiffres aussi considérables que ceux que la statistique nous révèle, risquer de provoquer une guerre et de détruire toute cette activité commerciale et financière mondiale, toutes ces richesses accumulées grâce au développement des échanges commerciaux et financiers et au maintien de la paix ? Qui donc oserait encourir une telle responsabilité ?

En 1891, lors de notre session de Vienne, dans le mémoire que je présentais à l'Institut international de Statistique (1), je conclus en disant : « C'est la paix seule, et non la guerre avec tous ses désastres et ses deuils, qui féconde le travail, développe le commerce, augmente les ressources et fait fructifier les économies publiques et privées. »

C'est encore sur ce même vœu et ces mêmes espérances qu'il y a vingt ans je formulais dans mon mémoire de 1891, que je termine ce rapport.

Alfred NEYMARCK.